

ACTION URGENTE

VENEZUELA. EMPRISONNEMENT D'UN JOURNALISTE RENDANT COMPTE DE LA SITUATION DE LA COVID-19

Le 21 mars 2020, le journaliste Darvinson Rojas a été arrêté par les Forces d'action spéciale (FAES) de la police nationale, dont l'objectif était, semble-t-il, de tenter de l'empêcher de rendre compte de la propagation de la COVID-19 au Venezuela. Il a lancé une vidéo en direct sur Twitter lorsque des agents sont arrivés chez lui à Caracas, en affirmant qu'il y avait un « cas de COVID-19 » et qu'ils devaient l'emmener pour un interrogatoire. Rien ne prouve la véracité de cette affirmation, qui par ailleurs ne justifierait pas d'arrêter, de détenir ni de poursuivre ce journaliste. Darvinson Rojas est détenu par les FAES, qui commettent fréquemment de graves violations des droits humains. Nous réclamons sa libération immédiate et inconditionnelle.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Nicolás Maduro
Président de la République bolivarienne du Venezuela
Palacio de Miraflores
Av. Nte. 10, Caracas 1012, Distrito Capital,
Venezuela
Tél. : +58 212-8063111
Twitter : @NicolasMaduro

Monsieur le Président,

L'arrestation et la détention arbitraires de Darvinson Rojas me préoccupent fortement.

Cet homme a été arrêté le 21 mars, après avoir rendu compte de la propagation de la COVID-19 au Venezuela. Il est détenu depuis lors par les FAES, bien que les charges pesant sur lui n'aient pas été indiquées.

En ces temps de crise mondiale de la santé publique, le droit à la liberté de la presse est plus vital que jamais. Les journalistes, en particulier ceux qui travaillent sur la crise, doivent être protégés, et non arrêtés.

Je réclame la libération immédiate et inconditionnelle de Darvinson Rojas et demande que les autorités vénézuéliennes, dans leur ensemble, garantissent la protection du droit à la liberté de la presse et la sécurité des professionnels des médias.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération,

COMPLEMENT D'INFORMATION

La détention arbitraire, l'incrimination et la déclaration de culpabilité injuste de Darvinson Rojas sont intervenues dans un contexte d'arrestations arbitraires généralisées visant des personnes qui critiquent le gouvernement ou défendent leurs droits fondamentaux.

Les autorités vénézuéliennes ont mis en place une politique de répression systématique et généralisée à l'encontre des personnes perçues comme critiques à leur égard, qui repose notamment sur des arrestations arbitraires motivées par des considérations politiques, des exécutions extrajudiciaires ciblées et l'utilisation des tribunaux militaires pour poursuivre de manière discrétionnaire des personnes n'appartenant pas à l'armée pour des infractions telles que la trahison ou la rébellion. Les défenseur·e-s des droits humains et les personnes qui cherchent à obtenir justice pour des violations des droits humains sont la cible d'attaques ciblées et de campagnes de diffamation manifestement destinées à les empêcher d'œuvrer en faveur de ces droits.

Les FAES ont des antécédents déplorables en matière de droits humains, en particulier en ce qui concerne les exécutions extrajudiciaires. En janvier 2019, les personnes visées étaient toutes des hommes jeunes, détracteurs réels ou supposés du régime, venant de zones à faible revenu et dont la participation à des manifestations avait été visible ou médiatisée.

Par ailleurs, les autorités continuent à refuser de reconnaître l'ampleur réelle de l'urgence humanitaire et de la dégradation des conditions de vie. La population vénézuélienne subit des pénuries de nourriture, de médicaments, de matériel médical, d'eau et d'électricité. Fin 2019, le nombre total de personnes qui avaient fui le pays en quête d'une protection internationale s'élevait à 4,8 millions.

Du fait de son travail sur la propagation de la COVID-19 au Venezuela, Darvinson Rojas risque d'être victime de la politique répressive du gouvernement, au vu de la mainmise du régime de Nicolás Maduro sur l'information relative aux questions de santé publique et la réaction inadaptée des pouvoirs publics à l'épidémie.

Darvinson Rojas se trouvait à son domicile de Mamera, à Caracas, avec ses parents lorsque des agents des FAES sont arrivés et ont demandé à lui parler, en prétextant au départ un « cas de COVID-19 » puis en réclamant qu'il révèle les sources des informations qu'il rendait publiques au sujet des cas de personnes infectées par le virus au Venezuela. Les FAES ont également arrêté ses parents et les ont emmenés au même centre de détention, où ils ont entendu des agents pousser leur fils à dévoiler ses sources, ce qui est contraire au principe de confidentialité des sources protégé par le droit international. Après que ses parents ont été libérés, Darvinson Rojas a été emmené dans un autre centre de détention et le 22 mars, au bout de plusieurs heures d'incertitude, sa famille a pu le voir et lui parler.

Au moment de la publication de cette Action urgente, il n'avait pas été déféré à la justice en vue de déterminer les charges retenues contre lui et les motifs de sa détention. Selon son avocat, cela n'aura pas lieu dans le délai légal de 48 heures après le placement en détention.

LANGUE(S) À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : espagnol

Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 4 MAI 2020.

Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Nicolás Maduro (il)